

Développement du transport routier et télématique

Résolution de la Commission Transports (Stuttgart - 11 avril 1997)
adoptée par le Conseil Central de Barcelone (20 juin 1997)

Le thème choisi pour cette réunion de la Commission constitue un volet supplémentaire de l'étude entreprise pour une mobilité durable par la Commission, qui a pris successivement en compte les problèmes que posent les transports à l'environnement et à la consommation d'énergie, le développement de leur congestion tant dans les traversées alpines que dans les grandes agglomérations, les difficultés financières et autres que rencontre le financement des infrastructures.

Toutes ces études de la Commission ont révélé les limites auxquelles se heurte le développement des transports.

La télématique peut-elle constituer un remède?

Parlement Européen et Conseil se sont préoccupés de ce problème et le Conseil a récemment adopté une résolution qui montre l'intérêt de cette question, bien que la voyant surtout sous l'aspect de la perception électronique de redevances.

Or, l'importance de l'utilisation de la télématique dans les transports ne se limite pas à son utilisation pour la perception de redevances, même si cet aspect soulève des problèmes complexes qui demandent une solution urgente.

En effet, la télématique peut être un moyen de mieux réguler le trafic. Sur le plan urbain l'exemple du système mis en place à Bordeaux (France), qui a été adopté par d'autres villes, même hors de France, semble démontrer qu'il y a là un gisement d'améliorations possibles. Ceci est plus facile dans des villes déjà existantes que l'implantation de structures adéquates au transport dans les villes nouvelles.

La société DAIMLER BENZ a développé dans ce sens des études qui partent du constat d'une intensification continue du trafic routier en Allemagne avec une crainte de saturation complète en 2010 dans une optique de glissement continu du trafic ferroviaire vers la route malgré la régression des investissements dans les infrastructures routières.

L'utilisation de la télématique peut améliorer

- ◇ la sécurité, par une diminution de 20% des accidents
- ◇ le confort de conduite
- ◇ la consommation d'énergie, de l'ordre de 20 %
- ◇ les congestions du trafic de l'ordre de 50 %, et donc la pollution.

Il a été évalué que le ratio coût/avantages de l'usage de la télématique est de 1 à 4. Malgré cet excellent ratio, le vieux continent - dont ce sont pourtant les chercheurs qui ont mis les systèmes au point, allant maintenant jusqu'à s'appuyer sur les satellites - apparaît réticent alors que la ville de Tokyo a marqué un vif intérêt. Cette réticence est comparable à celle qui a paralysé l'industrie du téléphone portable jusqu'à son engouement récent.

Il est important que les autorités nationales de l'Europe, mais aussi communautaires, fassent le nécessaire pour déclencher le processus de développement de la télématique dans les transports en provoquant l'intérêt du public par des moyens appropriés.
